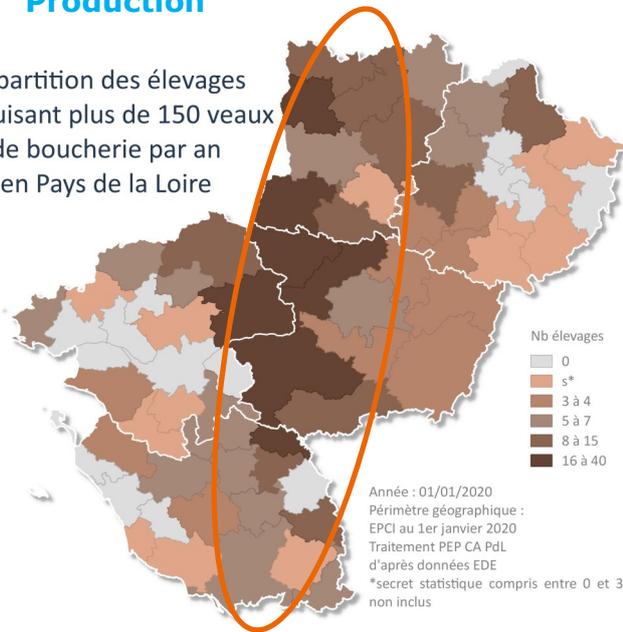


Etat des lieux de la filière veaux de boucherie en Pays de la Loire

N°2022-2 – Janvier 2022

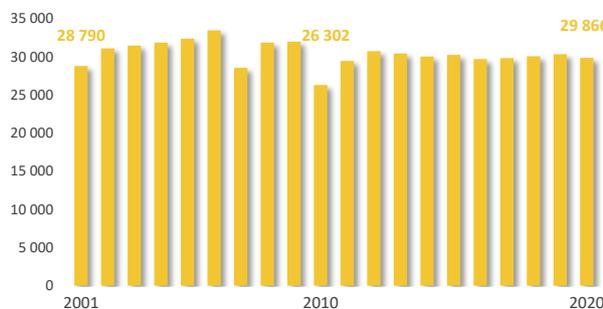
Production

Répartition des élevages produisant plus de 150 veaux de boucherie par an en Pays de la Loire



- 29 900 tec (tonnes équivalent carcasse) produites en 2020, soit 17 % de la production nationale ;
- 3^e rang français derrière la Bretagne (20 %) et l'Aquitaine (19 %) ;
- Localisation prépondérante sur un axe régional Nord Sud ;
- Un chiffre d'affaires de 199 millions d'euros en 2020 (comptes Agreste), soit 3,4 % du chiffre d'affaires agricole régional ;
- Une dimension moyenne de 527 veaux produits par an par exploitation (source : EDE).

Production de veaux de boucherie en Pays de la Loire (tec)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

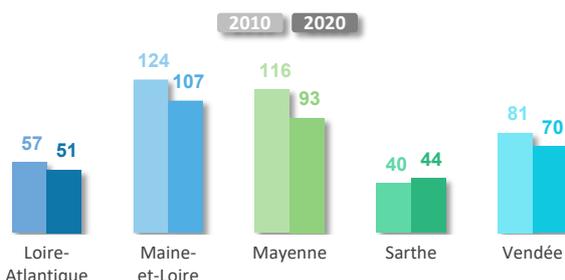
La production ligérienne est stable depuis dix ans.

Cette stabilité correspond à un gain de part de marché au plan national, car la production française s'est réduite de 10 % sur la même période.

La filière est en effet confrontée à une tendance baissière de la consommation depuis le début des années 80. La clientèle est par ailleurs vieillissante, sauf en RHD où le veau est très présent (40 % de la consommation intérieure).

Exploitations et actifs

Evolution du nombre d'élevages de veaux de boucherie (> 150 veaux produits par an)

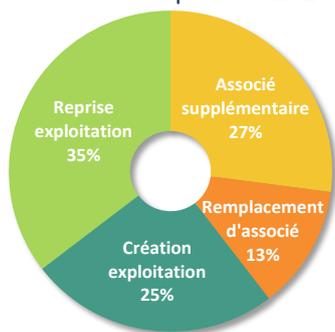


Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire

Source: RA 2010 - BDNI

- 365 élevages produisent plus de 150 veaux par an en Pays de la Loire en 2020 ;
- 620 chefs d'exploitation sont présents sur les exploitations productrices de veau ;
- Le nombre d'élevages s'est réduit de 13 % en dix ans, mais l'accroissement de la dimension moyenne des élevages (+4 %) et du poids moyen des veaux (+8 %) sur la même période, a permis de maintenir les volumes produits.

Profil des installations aidées des exploitations produisant du veau de boucherie sur la période 2016-2019



Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

Source: PIT CA PdL

- Un bon niveau d'installations : en moyenne 20 par an sur la période 2010-2020 (avec ou sans aide) ;
- Un taux de renouvellement de 73 % en moyenne sur dix ans, c'est-à-dire un peu plus de 7 installations pour dix départs (contre 55 % pour l'ensemble des élevages), car le métier attire des candidats non issus du milieu agricole ;
- De nombreux départs à venir : 37 % des éleveurs en âge de prendre leur retraite dans les dix ans (source : données EDE).

Aval de la filière

Six entreprises d'intégration interviennent sur la région :

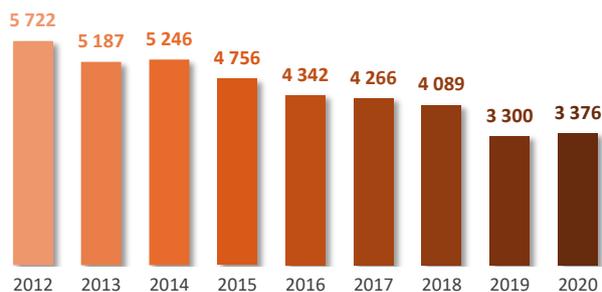
- Denkavit France et Van Drie France, filiales de groupes hollandais (sièges français respectifs à Montreuil Bellay et en Dordogne) ;
- La Société Vitréenne d'Abattage (35), à la fois abatteur et intégrateur ;
- La société Serval (siège dans les Deux Sèvres) ;
- L'entreprise SEVO (Société d'Élevage des veaux de l'Ouest) implantée principalement sur la Vendée et les Deux Sèvres ;
- Et la coopérative CEVAP (Coopérative des Eleveurs Vendée-Anjou-Poitou) basée à Saint-Laurent-sur-Sèvre.

Activités des entreprises intégratrices présentes en Pays de la Loire					
	Fabrication d'aliments	Intégration	Abattage	Nombre d'élevages en France	% d'activité en Pays de la Loire
Van Drie	←————→			> 500	15 %
Denkavit	←————→			> 500	30 %
Serval	←————→			200 à 500	< 10 %
SVA		←————→		50 à 200	15 %
Sevo		←————→		< 50	Vendée et Deux-Sèvres
Cevap		←————→		< 50	Pays de la Loire et Poitou-Charentes

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Bibliographie et enquête

Abattages annuels de veaux de boucherie en Pays de la Loire (en tec)



Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

Source: Agreste

Seuls 11 % des veaux produits sur la région y sont abattus, soient 3 300 tonnes en 2020.

60 % de la production est abattue en Bretagne.

Elivia, filiale de la coopérative Terrena, abat des veaux dans son site des Herbiers et transforme une partie des carcasses à la SCAVO à Cholet. La majorité des veaux est abattue en Bretagne chez Tendriade, SVA, Bigard-Gallais Viandes, Ets Chapin à Rennes et abattoir Kermené. Le reste des veaux ligériens (près de 30 %) part vers d'autres régions.

Analyse Swot

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Une densité d'éleveurs importante, avec un savoir-faire reconnu ; • Présence d'un grand nombre d'intégrateurs ; • Une production au cœur d'un bassin laitier ; • Une production complémentaire à d'autres ateliers (viande, lait, céréales.....) ; • Des mises en place en fonction du marché ; • Une rémunération contractualisée des éleveurs ; • Un accompagnement technique des éleveurs par les intégrateurs et les coopératives ; • Une bonne dynamique régionale, qui induit un bon taux de renouvellement des éleveurs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des importations très présentes en Restauration hors domicile ; • Peu d'abattages en Pays de la Loire ; • Une production avec des astreintes quotidiennes et une certaine pénibilité ; • Un système intégratif encadrant ; • Des investissements importants (1 000 à 1 300 euros de la place) ; • Image de la production de veaux ; • L'utilisation d'antibiotiques (rapport ANSES) ; • La qualité irrégulière des veaux nourrissons à la mise en place dans les ateliers ; • Une consommation d'énergie importante.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Des marchés de niche à l'export (Chine, Japon, Israël...) ; • Diversification des modes de consommation (brochettes, haché, burgers, ...) ; • Part croissante des produits différenciés (Bleu Blanc Cœur, sans OGM, marques locales,...) ; • Des opportunités de consommation en restauration scolaire avec la loi Egalim 2 ; • Des transferts de production de la Bretagne vers les Pays de la Loire ; • Des projets financés par les banques et accompagnés par les intégrateurs ; • Une recherche de traitements alternatifs ; • Une automatisation possible des tâches pour réduire la pénibilité de la distribution du lait et des fibres ; • Une méthanisation à développer pour produire l'énergie nécessaire à l'atelier. 	<ul style="list-style-type: none"> • La baisse de la consommation ; • Les mouvements anti élevage ; • La communication négative sur la viande de veau ; • L'augmentation des coûts de production induite par les attentes sociétales : bien-être animal, dé-médication, etc.



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»



Contacts Pôle Economie et Prospective de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Pierre-Yves AMPROU	Tél. 02 41 18 60 60	Mail : pierre-yves.amprou@pl.chambagri.fr
Christine GOSCIANSKI	Tél. 02 41 18 60 57	Mail : christine.goscianski@pl.chambagri.fr
Clémentine LIBEER	Tél. 02 41 18 60 51	Mail : clementine.libeer@pl.chambagri.fr
Eliane MORET	Tél. 02 43 67 37 09	Mail : eliane.moret@pl.chambagri.fr
Nicolas ROUAULT	Tél. 02 41 18 60 36	Mail : nicolas.rouault@pl.chambagri.fr